

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 64 (1991)

Heft: 1

Rubrik: Lire - voir - entendre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Silvio Guindani et Ulrich Doepper

Architecture vernaculaire
Territoire, habitat
et activités productives

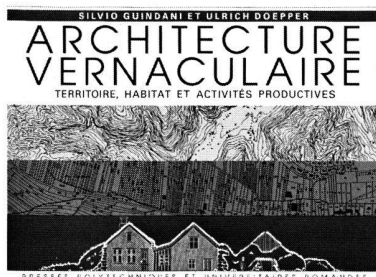
216 pages 245 ill., 29 x 20 cm, broché
Presses Polytechniques et Universitaires
Romandes, Lausanne, 1990

L'architecture vernaculaire, dite encore sans architecte, spontanée, indigène ou rurale, est l'expression des valeurs de la culture populaire que chaque pays a investies dans l'habitation et ses prolongements. L'habitat vernaculaire a été lentement élaboré au cours des siècles, exécuté avec des techniques et des moyens locaux exprimant des fonctions précises, satisfaisant des besoins sociaux, culturels et économiques. Par son caractère et son originalité, il façonne l'environnement et s'y intègre naturellement.

Autrefois habitation et outil de travail lié à l'exploitation des ressources naturelles, l'habitat vernaculaire est aujourd'hui tantôt délaissé, tantôt transformé en musée symbolisant la diversité régionale et patriotique, parfois rénové et réhabilité. Etant donné l'évolution rapide et irréversible de ce patrimoine, il est important de l'analyser afin de comprendre les causes qui déterminent sa forme et sa structure en vue d'un possible renouveau des théories architecturales.

Les critères d'analyse de l'architecture vernaculaire peuvent se classer en trois grandes catégories : les aspects humains (socio-économiques, culturels, historiques), les aspects liés au site (données de l'environnement naturel, climat) et les aspects technologiques (matériaux, mise en œuvre, principes structurels). Le but de cet ouvrage est de mettre en relation les pratiques socio-économiques de l'homme, dépendantes des potentialités du territoire, avec les constructions vernaculaires et les diverses formes de groupement.

Les auteurs montrent comment le groupement et la construction vernaculaire ont été modélisés et façonnés en grande partie par les impératifs de l'économie; ils établissent une typologie sur la base d'une quarantaine de maisons vernaculaires de provenances diverses, contrairement aux études plus connues qui se basent principalement sur une approche régionale, voire locale; ils analysent en détail quelques exemples à vocation économique différente.



Bernard Marrey

Les ponts modernes XVIII^e-XIX^e siècles

320 pages, 22,5 x 27 cm, 330 ill. noir et coul., relié
Editions Picard, Paris, 1990

Le langage commun dit des ponts que ce sont des ouvrages d'art. Les historiens et les critiques d'art, toutefois, ne les considéraient pas comme des œuvres d'art...

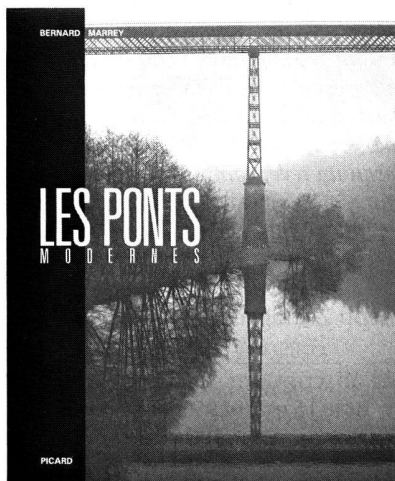
Et cependant, les ponts fascinent, peut-être davantage encore ceux qui ne sont pas du métier : comment ces structures, d'apparence souvent si légère, parviennent-elles à supporter sans broncher des centaines de tonnes en mouvement? Alors que la communication est à la mode, ils sont la concrétisation et l'image même de la communication, que ce soit par l'assemblage de blocs de pierre, de poutrelles d'acier ou de vousoirs de béton. On dit d'ailleurs «établir un pont» ou à l'inverse «couper les ponts».

Aussi étrange que cela puisse paraître, ces ouvrages dont l'image est si forte sont sans histoire, tout au moins publiée...

C'est pour leur redonner cette valeur architecturale jusque-là négligée par les historiens d'art que B. Marrey a entrepris cette importante étude sur les ponts modernes, dont le deuxième volume, réservé à notre siècle, paraîtra ultérieurement.

La conception moderne des ponts prend véritablement naissance dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Les premières grandes innovations techniques se manifestent dans de nouvelles réalisations comme le pont de Saumur ou le pont de Moulins. Certaines provinces, plus dynamiques, favorisent le mouvement en consacrant des sommes importantes à leurs voies de communication.

Avec, plus tard, «l'arrivée du fer, de la fonte puis de l'acier sur le marché, la naissance et l'extraordinaire expansion des chemins de fer», de nouveaux types de ponts apparaissent et connaissent très vite «un développement proprement fantastique». C'est l'âge d'or des ponts métalliques. Ce sont, en même temps, les derniers feux de la construction traditionnelle avec les derniers exemples d'ouvrages en pierre.



Collectif

L'art et la ville
Urbanisme et art contemporain

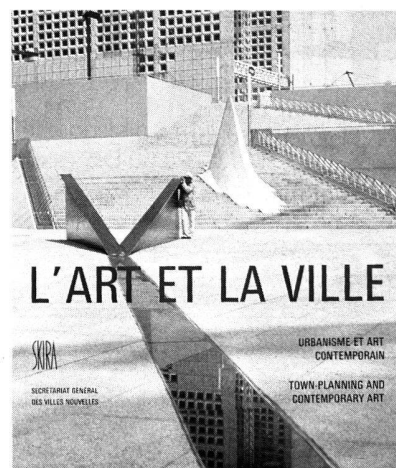
260 p., 24 x 28 cm, nombr. ill. noir et coul., relié
Skira, Genève, et
Secrétariat Général des Villes Nouvelles

Tout au long de l'histoire, la sculpture eut une place privilégiée dans la ville. Chaque civilisation lui assigna des fonctions qui la rendirent indispensable. Indissociable de l'architecture, elle en renouvelait la signification en même temps qu'elle humanisait et hiérarchisait les besoins contradictoires et variés de l'urbanisme. Trait d'union entre l'éternel et le contingent, elle permettait à chacun de vivre au présent sa «culture». Ce n'est qu'au début de ce siècle que, semblant avoir perdu toute autre nécessité qu'esthétique, la sculpture quitta l'espace public pour le musée...

Or, depuis vingt ans, tout a changé. La sculpture, en même temps qu'elle s'impose comme l'expression majeure de notre époque, se fait à l'échelle du paysage. En France, dans le contexte — ou à l'exemple — des «Villes Nouvelles», cette nouvelle sculpture a trouvé la possibilité de se réaliser à une échelle inimaginable.

La culture se diffusant par les musées, on ne connaissait pas encore ces audacieuses créations qu'ils ne peuvent abriter. Ce livre fait le premier bilan d'une sculpture qui, se transformant d'«objet à voir» en «espace à vivre», retrouve une fonction dans l'espace public.

En renouant avec la tradition des grands paysagistes classiques, la France donne une leçon exemplaire de modernité.





700 Jahre/ans/anni/onns
Confœderatio Helvetica

HABITATION — FAS

COLLOQUE DE NEUCHÂTEL

AUDITOIRE DU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE
VENDREDI 19 AVRIL 1991 À 14H

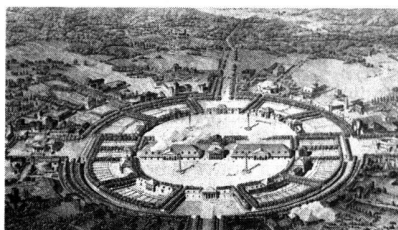
UTOPIE ET ARCHITECTURE

14.00 Edouard Weber

Jacques Hainard

Conservateur du Musée
d'Ethnographie de Neuchâtel

Pierre Frey



Historien au DA-EPFL, Lausanne
Les inventeurs du 700^e anniversaire de la Confédération helvétique ont placé leur célébration sous le thème de l'utopie. Nous trouvant ainsi confronté à l'ambiguïté d'un préfixe — l'u initial de UTOPIA peut en effet représenter eu ou bien ou du grec —, nous retiendrons le premier terme. Utopie signifiera alors : terre du bonheur et de la perfection.

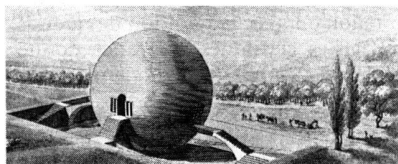
Tel Gulliver à Lilliput, nous nous proposons de livrer quelques observations singulières, faites au pays des petits hommes.

Leur architecture carcérale des XIX^e et XX^e siècles nous informera des caractères et des formes de la coercition, retenus et reconnus pour bons dans ce singulier Etat à peine bicentenaire.

Roger Gaillard

Conservateur du Musée de la Science-Fiction et des Utopies, Yverdon

Luca Merlini



Architecte, Pully-Paris
Raison et déraison du projet d'architecture
Le projet d'architecture (ou urbanistique, ou territorial) est une opération raisonnée. Cette opération naît de contraintes : un programme, un lieu, un cadre défini. Mais les relations entre ces contraintes et le projet à naître ne sont en rien objecti-

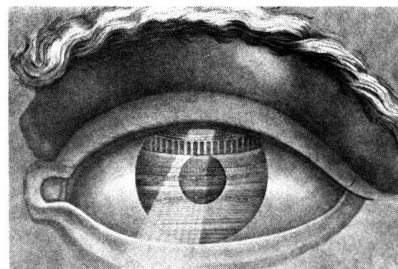
ves, linéaires ou immuables. C'est là qu'entre en jeu la déraison. Un projet se situe dans les fissures du territoire, physique et mental, dans la mémoire géographique ou individuelle.

L'extraordinaire est derrière la porte. Le projet d'architecture est le magique équilibre entre raison et déraison.

Benoît Peeters et
François Schuiten

Auteurs de BD, Bruxelles

Philippe Gérard



Psychanalyste, Paris
L'utopie, synonyme de chimère, illusion, mirage, rêve, rêverie sans avenir, présentée par un psychanalyste, voilà de quoi terroriser celui qui ose élaborer le moindre projet, architectural ou autre.
Que l'on se rassure, car, si l'utopie est presque un rêve, comme lui elle peut devenir réalité. Et si le rêve est nécessaire à la santé de l'individu, l'utopie pourrait

être nécessaire à la santé du corps social. Que ferait-on sans l'utopie? Ne resterions-nous pas fixés dans nos certitudes et nos schémas?

L'utopiste nous dérange? Acceptons son rôle fécondateur, nous serons heureusement surpris de constater que nous n'accoucherons pas forcément d'un monstre.

16.30 Pause-café

17.00 Table ronde animée par François-Joseph Z'Graggen

18.30 Fin

Les inscriptions doivent parvenir avant le 15 mars 1991 à l'USAL, 8 rue du Clos-de-Bulle, 1004 Lausanne, Fax 021/20 76 88, tél. 021/23 45 82.

La finance d'inscription de Frs 60.- est à verser sur le CCP 10-1917-9, avec la mention «Colloque Neuchâtel».